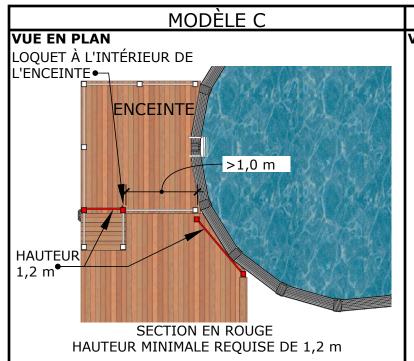


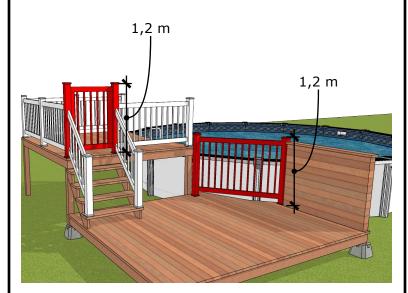
PISCINE HORS TERRE ENCEINTE ISOLÉE DE LA GALERIE



MODÈLE D

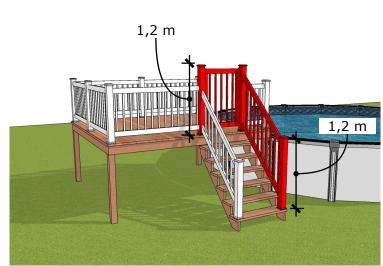
VUE EN PLAN LOQUET À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE HAUTEUR 1,2 m SECTION EN ROUGE HAUTEUR MINIMALE REQUISE DE 1,2 m

VUE 3D



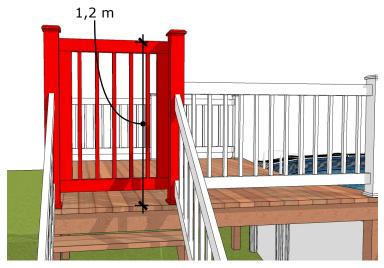
SECTION EN ROUGE HAUTEUR MINIMALE REQUISE DE 1,2 m

VUE 3D



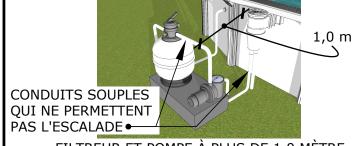
SECTION EN ROUGE HAUTEUR MINIMALE REQUISE DE 1,2 m

VUE RAPPROCHÉE





FILTREUR ET POMPE À MOINS DE 1,0 MÈTRE DE LA PISCINE



FILTREUR ET POMPE À PLUS DE 1,0 MÈTRE DE LA PISCINE

LÉGENDE

GARDE-CORPS 0,9 m DE HAUTEUR

GARDE-CORPS 1,2 m DE HAUTEUR



PISCINE HORS TERRE LISTE ÉLÉMENTS IMPORTANTS ET QUINCAILLERIE

LISTE ÉLÉMENTS IMPORTANTS

EMPLACEMENT

- □PISCINE À 1,5 m DE TOUT BÂTIMENT ACCESSOIRE ET DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS.
- □ENCEINTE À 1,5 m DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS SI À UNE HAUTEUR SUPÉRIEURE À 0,6 m DU SOL.

LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

- □ÉQUIPEMENT À 1,5 m DES LIMITES DE PROPRIÉTÉ.
- \square ÉQUIPEMENT À PLUS DE 1 m DE LA PISCINE, SINON GARDE-CORPS REQUIS.
- □ÉQUIPEMENT PEUT ÊTRE INSTALLÉ DANS UNE REMISE OU SOUS L'ENCEINTE.
- □UN ABRI POUR FILTREUR EST AUTORISÉ, HAUTEUR MAXIMALE DE 1,5 m ET SUPERFICIE MAXIMALE DE 2,5 m².
- □LES CONDUITS SERVANT AU FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE DOIVENT ÊTRE SOUPLES, DONC NE PAS FACILITER L'ESCALADE.

ENCEINTE

- □GARDE-CORPS ET PORTE D'ACCÈS DE 1,2 m DE HAUTEUR.
- □100mm MAXIMUM ENTRE LES ÉLÉMENTS VERTICAUX D'UN GARDE-CORPS, AUCUN ÉLÉMENT FACILITANT L'ESCALADE.
- □SYSTÈME DE FERMETURE AUTOMATIQUE SUR PORTE D'ACCÈS (RESSORT).
- □UN LOQUET EST REQUIS À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PORTE D'ACCÈS.
- □TOUTE STRUCTURE CONSTRUITE À MOINS DE 1 m DE LA PAROI DE LA PISCINE NÉCESSITE UN GARDE-CORPS DE 1,2 m DE HAUTEUR.
- □PRÉVOIR UN DISPOSITIF DE BLOCAGE POUR LES FENÊTRES DONNANT DANS L'ENCEINTE.
- □UNE ÉCHELLE D'ACCÈS RÈGLEMENTAIRE PEUT ÊTRE INSTALLÉE.

https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/contexte/





TYPES DE LIMITEURS DE FENÊTRES ACCEPTÉS



